

[Les communes du canton de Vaud]

Autor(en): **J.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le pétrole, ses inconvénients et ses avantages.

Nous croyons être agréables et surtout utiles aux lecteurs et aux lectrices du *Conteur* en leur donnant le résumé d'une séance donnée à la Société industrielle et commerciale par M. Heer-Tobler, lampiste, à Lausanne, sur l'emploi du pétrole dans l'éclairage.

Nous ne nous arrêterons pas à la partie scientifique et historique du sujet. Il suffit de savoir que l'huile de pétrole est une substance bitumineuse sur l'origine de laquelle les savants discutent encore; les uns en font un produit minéral, les autres un résidu animal, formé par la décomposition d'innombrables reptiles, mollusques, crustacés, etc., décomposition remontant à des milliers d'années. Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, le pétrole est connu depuis fort longtemps déjà en Asie, en Perse, dans les bassins de la mer Noire, en Italie et en France. L'huile de Gabiau, le naphte, le goudron de la Barbade sont les synonymes de l'huile de pétrole. D'abondantes sources en ont été découvertes dernièrement dans l'Amérique du Nord, au Canada, en Pennsylvanie, dans le Pittenbourg, et les Américains, si industriels, si actifs, ne devaient pas laisser perdre un produit naturel dont les propriétés, étudiées et expérimentées avec soin, semblaient devoir apporter une révolution dans nos différents modes d'éclairage. Cependant ce n'est guère que vers 1855 que l'exploitation du pétrole fut entreprise en grand, et que les navires transatlantiques en apportèrent les premières tonnes en Europe. L'Angleterre fut la première à l'accepter, puis vint l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la France, l'Espagne et aujourd'hui la Suisse. Mais, comme tout ce que fournit la nature, le pétrole a besoin de préparations avant de pouvoir servir à nos usages civilisés. Tel qu'il sort de la source, épais, boueux, sale, il est impropre à la consommation, et si l'on parvient à le faire brûler, il répand une fumée très-noire et nauséabonde. Il faut donc l'épurer; on le distille et on obtient alors un liquide tout à fait semblable à l'eau, limpide, incolore et presque inodore. C'est dans ces conditions qu'il est débité par le commerce.

Voici maintenant les principaux inconvénients que l'on reproche au pétrole, avec la manière d'y parer autant que possible. L'huile de pétrole est très-volatile; elle s'évapore par quantités relativement fortes, puisqu'il n'est pas rare de la voir diminuer de 10, 15 et même 20 pour cent, en été surtout. Il est donc important de la renfermer dans des vases bien bouchés, bien conditionnés, et de composition très-opaque. Le verre et le métal offrent le plus de garantie sous ce rapport. De plus, elle est explosible à un degré qui en rend l'usage dangereux. C'est à tel point que des compagnies d'assurances belges s'en sont émues et ont cherché à en interdire l'usage dans les manufactures assurées qui se servaient de ce moyen d'éclairage. Ce danger peut du moins être évité par un moyen que

nous indiquerons tout à l'heure. Le pétrole exige en outre des lampes spéciales, d'une forme simple, mais qu'il est difficile de rendre élégante et gracieuse. Les lampes américaines sont les meilleures en ce sens qu'elles donnent le moins de prise, soit à l'évaporation, soit à l'odeur, qui du reste est presque nulle. Les lampes à l'huile ordinaire peuvent se transformer et servir à l'emploi du pétrole. Nous avons à Lausanne plusieurs industriels qui se chargent de ce soin. Cependant il paraît préférable de se servir des lampes confectionnées ad hoc, ayant un réservoir transparent, car une condition de sécurité exige que ce réservoir soit presque toujours plein. Dans tous les cas, il serait imprudent de laisser brûler entièrement le liquide sans le renouveler de temps en temps, ceci afin d'éviter qu'il ne prenne feu entièrement et ne fasse explosion. Moyennant cette précaution, facile à prendre avec les réservoirs dont nous parlons, aucun accident n'est à craindre. Un dernier désavantage du pétrole, qu'il convient de signaler, est la grande chaleur qui s'en dégage et le bris de verres qui en est la conséquence, mais on peut y parer en ayant soin de ne développer la force de la flamme que graduellement, de manière à ce que le tube de verre ne se chauffe que peu à peu. Cette opération doit durer quatre ou cinq minutes.

(La suite prochainement).

Les communes du canton de Vaud peuvent se diviser en deux classes : celles qui sont habitées exclusivement ou essentiellement par des bourgeois de la commune, et celles dans lesquelles l'élément bourgeois ne forme qu'une partie, parfois très-minime de la population totale. Dans les premières, notre organisation actuelle peut se montrer sans entraves, puisque tous, administrateurs et administrés, forment une grande famille qui gère ses biens comme elle l'entend. Mais dans les communes de la seconde catégorie, et ce sont surtout les villes qui la composent, la commune est aujourd'hui constituée d'une manière anormale, et, dussions-nous mille fois être accusé de germanisme, nous devons chercher un point de comparaison chez nos Confédérés. Dans la Suisse allemande, les biens des bourgeoisies sont administrés par les bourgeois seulement, comme seuls intéressés; quant à l'administration communale proprement dite, culte, police, éclairage, fontaines, pavage, etc., elle appartient à tous les citoyens suisses qui habitent l'endroit, pourvu qu'ils soient âgés de vingt ans et qu'ils aient un an de domicile. La bourgeoisie paie sa part des dépenses générales et les habitants paient la leur, chacun d'après sa fortune. De cette manière, tous ont une part active dans la vie de la commune, et tous ont intérêt à la bonne marche de l'administration.

De son côté, la bourgeoisie se distingue par des institutions utiles; elle a sa chambre des tutelles, qui

soigne l'éducation et l'instruction des enfants bourgeois peu aisés, les met en apprentissage et ne cesse de s'intéresser à eux. On ne voit pas, dans ces communes, ces *mises* de pauvres bourgeois, qui pour être aujourd'hui plus ou moins déguisées, n'en existent pas moins encore chez nous. On voit dans la plupart des localités de la Suisse allemande des asiles pour les vieillards ou les infirmes, tandis que le plus grand nombre de nos communes exposent ces malheureux aux enchères, au plus bas et dernier enchérisseur.

La vie politique de la commune allemande est aussi plus grande que chez nous; les projets de loi sont portés à la connaissance de chacun; tout citoyen peut présenter au syndic de sa commune les objections qu'il peut avoir à faire sur ces projets; les observations, ainsi recueillies, sont transmises au conseil d'état, qui publie tous les articles attaqués et les objections faites; les communes se prononcent ensuite sur l'ensemble de ces renseignements que le grand conseil est appelé à discuter.

De cette manière, le peuple est vraiment souverain, et se gouverne vraiment lui-même.

Quand verrons-nous ces institutions dans le canton de Vaud?

J. Z.

La tzautzeville.

C'est encore un des restes de ce bon vieux temps que certaines personnes regrettent avec plus ou moins de raison. C'était si agréable d'avoir, pour effrayer les enfants et satisfaire leur désir du surnaturel, une *tzautzeville*, un *loup-garou*, des *porta-buenna*, des *servants* et des *revenants*. Quels bons contes on faisait, et quelles bonnes soirées on passait. Pour aucuns c'était l'âge d'or, ou tout au moins une bonne partie. Mais l'ère chérie de la superstition est près d'avoir fini son temps; elle disparaît peu à peu à mesure que la lumière se fait jour dans les esprits, et, devant l'instruction, l'on voit pour ainsi dire fuir la troupe des esprits malins et folâtres dont la superstition aimait à peupler les airs, comme le brouillard du matin se dissipe aux rayons du soleil.

Selon les uns, la tzautzeville est une fée ou une sorcière, qui ne manque pas de faire sa tournée depuis Noël au Nouvel-an, afin de distribuer à chacun selon ses mérites les faveurs ou les corrections. Malheur aux fileuses qui n'ont pas achevé de filer leurs quenouilles ou de tricoter les bas qu'elles avaient commencés; la tzautzeville descend par la cheminée, défait tous les tricotages commencés, et disperse, rite ou lin, tout ce qui reste aux quenouilles. Malheur aux enfants désobéissants; ils ont beau se cacher sous le duvet, la sorcière sait bien trouver leurs oreilles.

Ceux qui veulent franciser le nom patois de la fée de Noël, l'appellent *chasse-vieille*. Elle apparaît ordinairement sous la forme d'une vieille femme, vêtue d'un simple jupon et armée d'un grand balai. C'est probablement à ce balai qu'elle prend les verges qu'elle apporte aux méchants enfants, lorsque la veille de l'an

elle fait la visite des maisons en compagnie du *bon enfant*. Celui-ci distribue les cadeaux, remplit les assiettes de dragées, de poupées, de bonbons, etc.; celle-là y place une verge pour indiquer qu'il faut corriger les enfants pervers. La tzautzeville paraît avoir des retours de tendresse à cette époque de l'année, et elle est surtout favorable aux personnes de son sexe. Aussi les demoiselles qui aspirent à se marier sont sûres de voir leur futur leur apparaître, pourvu qu'elles balayent la chambre à reculons, dans le costume le plus simple, et à l'heure de minuit. Veulent-elles s'assurer quel sera son caractère, elles n'ont qu'à aller, toujours à reculons, chercher une bûche de bois et heurter à la porte du bueton. Si le cochon grogne, le mari sera grondeur; mais s'il garde le silence, le mari sera raisonnable.

Disons, pour finir, que le bon enfant est toujours accompagné de son âne, et que la compagne du nouvel an doit avoir été vue à S..... sous la forme d'un e chèvre blanche.

A quelle époque remontent ces superstitions? A l'époque du paganisme, sans doute. Les dieux païens, détrônés par le christianisme, sont devenus des esprits malfaisants, et, au dire de quelques auteurs, la tzautzeville n'est autre chose que l'esprit de notre bonne reine Berthe qui revient pour encourager, comme durant sa vie, la vertu et punir le vice. Elle aime à rencontrer la jeune fille laborieuse et modeste, l'épouse économe et pieuse; elle punit la gourmandise et remplit d'étoupe l'estomac du gourmand. Elle aime la simplicité dans les vêtements, et nul doute qu'elle n'ait en horreur le luxe de nos jours et ne déteste les crinolines.

S. BLANC.

L'homme, le plaisir et la douleur.

L'HOMME. — Aimable enfant, comment te nommes-tu?

LE PLAISIR. — Mon nom est *le plaisir*.

L'HOMME. — Et toi, éternel larmoyeur, dont la sombre physionomie ne respire que le chagrin, la tristesse et l'affliction, qui es-tu?

LA DOULEUR. — Je suis *la douleur*.

L'HOMME. — Ah! fuis, laisse-moi! C'est toi, bel enfant, que je désire seul.

LE PLAISIR. — Un instant, ami! cela ne saurait se faire. Nous ne marchons point seuls, et quiconque veut m'avoir, est obligé de s'accommoder aussi de ma camarade.

L'HOMME. — Tu veux rire, sans doute! et comment t'arrangerais-tu avec la douleur? Deux ennemis nés pourraient-ils être inséparables?

LE PLAISIR. — Tel est cependant l'arrêt irrévocable des dieux. Approche, et vois le lien indissoluble dont ils nous ont joints l'un à l'autre! il est leur propre ouvrage. Ainsi rien ne peut nous séparer; en vain s'efforcerait-on de le faire: nous nous suivons toujours, et l'un de nous a toujours l'autre sur ses talons.

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD.